

DD/BL
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ PELEFORO GON COULIBALY
DE KORHOGO

DIRECTION DE LA SCOLARITÉ CENTRALE
N° 184 / MESRS/UPGC/DSC

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

COMMUNIQUÉ

Le Directeur de la Scolarité Centrale porte à la connaissance des étudiants que les **réinscriptions**, au titre de l'année universitaire 2022-2023, débiteront ce **jeudi 08 décembre 2022 à 7h 30mn.**

Le paiement des frais d'inscription se fait au travers de la plateforme TrésorMoney-TrésorPay et le dépôt des dossiers physiques à la Scolarité Centrale.

Par ailleurs, il invite les étudiants à prendre toutes les dispositions nécessaires pour procéder à leur inscription effective.

Fait à Korhogo, le 06 décembre 2022

Le Directeur de la Scolarité Centrale



Diakalia
Dr Diakalia DIARRASSOUBA

PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION (ANCIENS ÉTUDIANTS)

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

I. Procédure de paiement des frais d'inscription

Etape 1 : Le paiement des frais d'inscription se fait **exclusivement** Via **TrésorMoney**.

Faites la syntaxe *760*2*5*2*1 # puis entrez votre **IP** (Identifiant Permanent).

Etape 2 : Avec votre code de paiement, rendez-vous sur le site www.inscriptionsup.net muni d'une photo d'identité numérique, d'une pièce d'identité (CNI ou attestation d'identité ou passeport en cours de validité pour les **nationaux**. Pour les **non-nationaux** carte consulaire ou passeport) pour imprimer le reçu de paiement.

Etape 3 : Rendez-vous à la Scolarité Centrale pour la validation et la finalisation de votre inscription munie des pièces à fournir.

II. Liste des pièces à fournir pour la validation de l'inscription administrative

1. Trois (03) photocopies du **reçu de paiement 2022-2023** ;
2. Une photocopie du **reçu de paiement 2021-2022** ;
3. Une (01) photocopie des **relevés de notes** des années antérieures ;
4. Une (01) photocopie du **certificat de scolarité 2021-2022** ;
5. Deux (02) photocopies de la **pièce d'identité** (pour les **nationaux**, carte nationale d'identité ou attestation d'identité en cours de validité ou passeport. Pour les **non-nationaux**, carte consulaire ou passeport) ;
6. Deux (02) **photos d'identité couleur du même tirage** (photos récentes).

N.B : Toute photocopie doit être accompagnée de la pièce originale pour vérification.

Fait à Korgho, le 06 décembre 2022

Directeur de la Scolarité Centrale

